

# L'impact du vieillissement sur les dépenses de santé

Le vieillissement de la population française s'annonce comme l'un des défis les plus structurants des deux prochaines décennies. Selon les projections de l'Insee, si la population totale en France doit demeurer relativement stable à l'horizon 2050, sa structure générationnelle connaîtra en revanche une mutation profonde.

En 2050, la proportion des jeunes de moins de 20 ans s'établira à 21,5 % (contre 23,5 % en 2023), tandis que les + de 65 ans représenteront 27,3 % de la population, contre 21,2 % en 2023. Une dynamique encore plus marquée chez les 80 ans et plus, qui passeront de 6 % à plus de 11 % sur la même période.

Dans ce contexte, Clariane et le cabinet Asterès ont tenté d'estimer l'impact de cette transition démographique sur les dépenses de santé à structure d'offre de soins et de consommation inchangée. Partant des niveaux actuels de consommation médicale par tranche d'âge (une personne âgée de 80 ans et plus « dépense » en moyenne 7,3 fois plus qu'un enfant de moins de 10 ans), ces travaux permettent d'évaluer, à population stable, l'effet mécanique du vieillissement sur les finances de la santé publique.

En 2023 en France, les dépenses de santé étaient de 325 milliards d'euros. Les projections sont les suivantes : **en 2030, le seul effet du vieillissement engendrerait une hausse de 4,8 % des dépenses de santé par rapport à 2023, soit 16 milliards d'euros. Cette progression atteindrait 10 % (32 milliards) en 2040, puis 13 % (41 milliards) en 2050.**

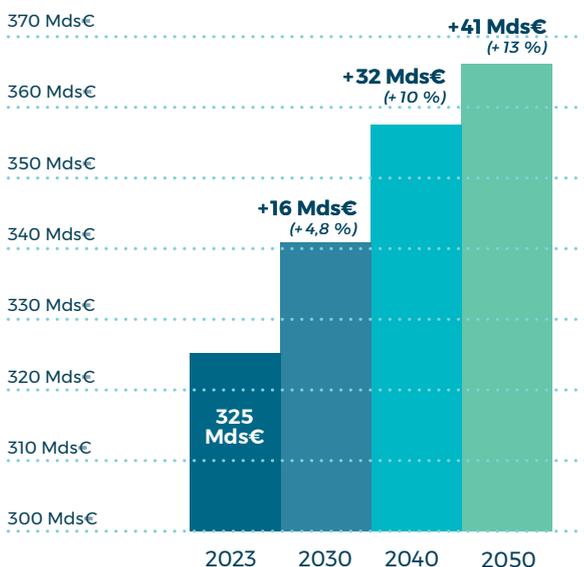
En tenant compte également de la légère augmentation attendue de la population, ces chiffres grimperaient à 18 milliards d'euros en 2030 (+ 5,5 %), 38 milliards d'euros en 2040 (+ 12 %), et 46 milliards d'euros en 2050 (+ 14 %).

Ces projections portent aussi sur certaines catégories plus spécifiques de dépenses de santé.

Ainsi, les dépenses hospitalières, plus sensibles encore à l'âge, enregistreraient des hausses de 6 % dès 2030, 13 % en 2040 et jusqu'à 16 % en 2050.

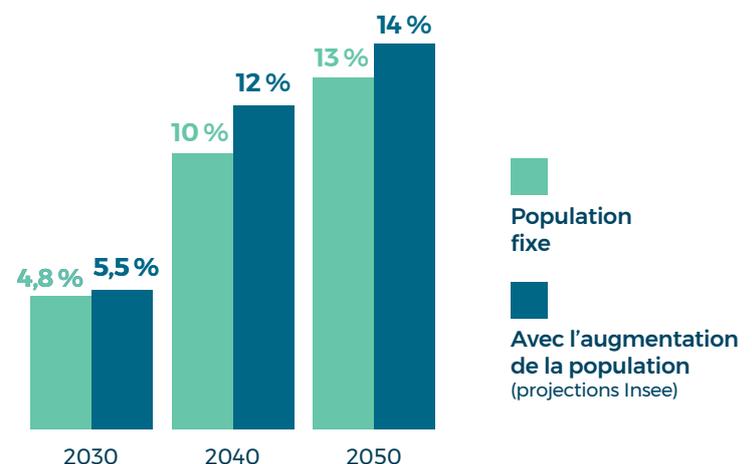
Dans un pays où les dépenses de santé représentent déjà 12,3 % du PIB – un niveau qui place la France au deuxième rang européen –, ces projections apportent un nouvel éclairage sur les effets du vieillissement de la population et la nécessité de les anticiper.

## Hausse des dépenses de santé par rapport à 2023



## Projection avec variation de la population

En prenant en compte l'augmentation de la population, on constate que les dépenses de santé augmentent encore plus rapidement qu'avec une population fixe.

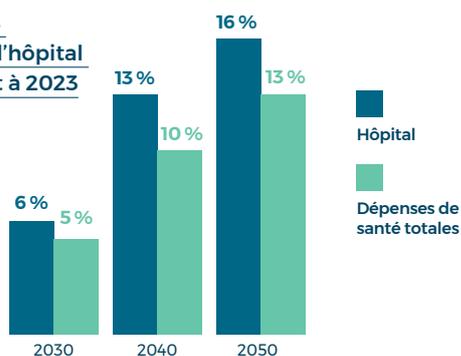


# Hausse des dépenses de santé : focus sur les postes les plus impactés par les évolutions démographiques

Certains postes de dépenses sont plus dynamiques que d'autres.

Afin d'incarner les postes de soins qui sont les plus concernés par le vieillissement, l'étude s'intéresse à la projection sur trois exemples : les dépenses hospitalières, les audioprothèses et les dépenses de transport.

Hausse des dépenses d'hôpital par rapport à 2023



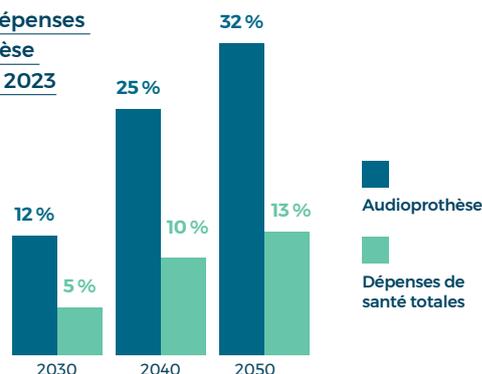
## Dépenses hospitalières

Poste de coût majeur, les dépenses hospitalières accéléreront rapidement sous l'effet de la pyramide des âges. La projection d'Asterès estime qu'avec la structure par âge de 2030, les dépenses hospitalières seront 6 % plus élevées qu'en 2023 (contre 5 % pour le total des dépenses de santé), puis 13 % avec la structure par âge de 2040 (contre 10 % en moyenne) et 16 % avec celle de 2050 (contre 13 % en moyenne).

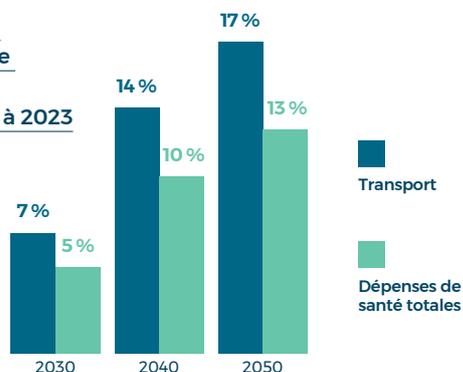
## Audioprothèses

Les audioprothèses devraient connaître la dynamique la plus forte de l'ensemble des postes de coûts. La projection d'Asterès estime qu'avec la structure par âge de 2030, les dépenses en audioprothèse seront 12 % plus élevées qu'en 2023 (contre 5 % pour le total des dépenses de santé), puis 25 % avec la structure par âge de 2040 (contre 10 % en moyenne) et 32 % avec celle de 2050 (contre 13 %). Si le coût total du poste n'est pas forcément problématique, cela incarne certains enjeux de santé publique et de coûts.

Hausse des dépenses d'audioprothèse par rapport à 2023



Hausse des dépenses de transport par rapport à 2023



## Transport des patients

Les dépenses de transport des patients devraient continuer de progresser. La projection d'Asterès estime qu'avec la structure par âge de 2030, les dépenses de transport seront 7 % plus élevées qu'en 2023 (contre 5 % pour le total des dépenses de santé), puis 14 % avec la structure par âge de 2040 (contre 10 % en moyenne) et 17 % avec celle de 2050 (contre 13 %). L'optimisation des dépenses de transport est un sujet fréquent lors des débats budgétaires, qui devrait se poser avec de plus en plus d'acuité.

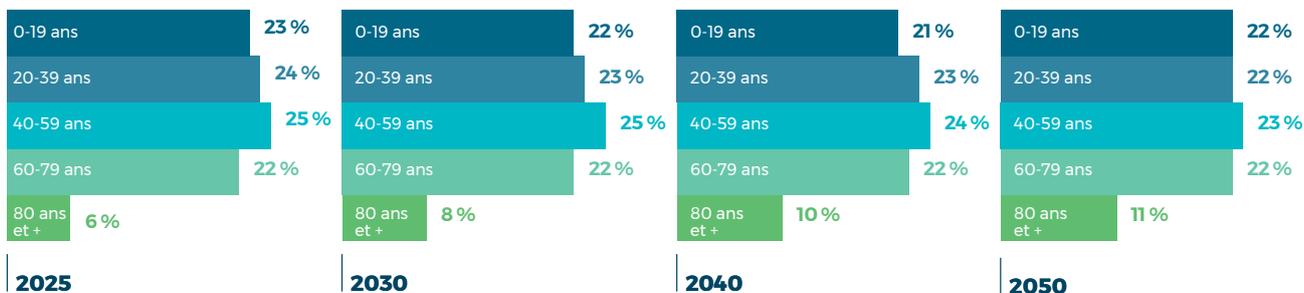
## Dépenses de santé moyennes par personne

En 2017, la population française âgée de 60 ans et plus représentait environ 25,7 % de la population totale, mais environ 50 % de l'ensemble des dépenses de santé. Le graphique ci-contre, publié par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) pour l'année 2017, concerne les dépenses moyennes par classe d'âge.

Classe d'âge	Dépenses moyennes par personne (base 100 pour les 41-50 ans)
0-10 ans	52
11-20 ans	60
21-30 ans	66
31-40 ans	86
41-50 ans	100
51-60 ans	135
61-70 ans	182
71-80 ans	261
80 ans et +	383

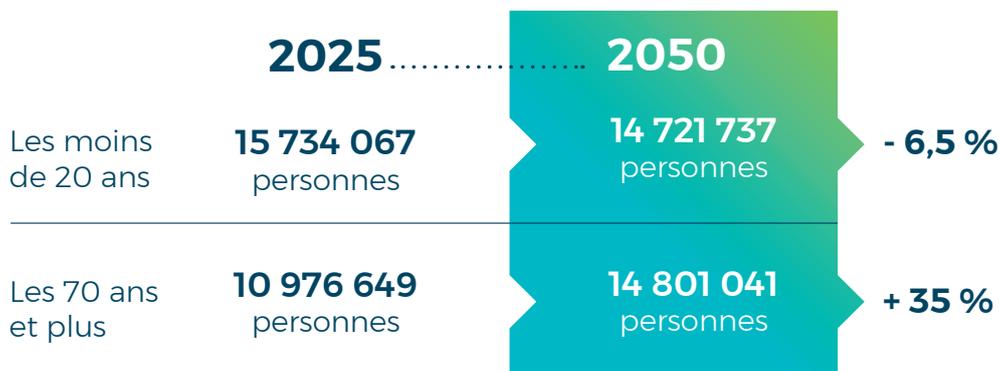
x 7,3

## Pyramide des âges



D'ici à 2050, la pyramide des âges va connaître des évolutions significatives selon le scénario central de l'Insee. Le nombre de personnes de 60 à 79 ans va légèrement progresser passant de 14,4 millions d'individus à 15,3 millions, et celui des 80 ans ou plus devrait croître de 3,5 millions. Dans le même temps, le nombre des moins de 60 ans diminuerait de 3 millions. Portée par la hausse des 80 ans ou plus, la part des personnes de 60 ans et plus dans la population progresserait de 28 % à 33 %.

## 2050 : les seniors plus nombreux que les moins de 20 ans



Source : calculs Asterès réalisés à partir de la publication de l'Insee *Insee Première* n° 1881, novembre 2021 et des bilans démographiques annuels de l'Institut national de la statistique et des études économiques.

# Méthodologie

On entend par « dépenses de santé » les Dépenses courantes de santé au sens international (DCSi). En 2023 en France, celles-ci s'élevaient à 325 milliards d'euros. Pour calculer les futures dépenses de santé, la projection réalisée par Asterès postule que les dépenses de santé par habitant et par âge sont fixes dans le temps, seule la pyramide des âges évolue.

## Données et calculs intermédiaires

La projection repose principalement sur des données publiques de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) et de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) qui ont été retraitées par Asterès. Les publications de la Drees sont utilisées pour les dépenses de santé par âge.

À partir du PMSI (programme de médicalisation des systèmes d'information) et de DCIR (Datamart de consommation inter-régime), la Drees a publié des données détaillées pour l'année 2017 concernant les dépenses moyennes par consommant et les taux de recours par classe d'âge. Ces données ont été utilisées par Asterès pour estimer les écarts de dépenses moyennes par âge. Ces écarts sont présentés pour un indice 100 pour les 41 - 50 ans. Le total ne couvrant pas l'ensemble des dépenses de santé et les données

datant de 2017, seul le différentiel a été conservé pour la suite et ces dépenses ont été projetées sur le montant total du DCSi en 2023.

Concernant les données de l'Insee, Asterès a retenu le scénario « central » des projections qui reposent sur des tranches d'âge de 5 ans (0-4 ans, 5-9 ans, 10-14 ans, etc.). Les tranches étant décalées d'un an par rapport aux données sur les dépenses moyennes de santé et par âge, Asterès a postulé que la différence était négligeable. En d'autres termes, les dépenses par personne pour les 11 - 20 ans ont été considérées comme utilisables pour estimer les dépenses par personne pour les 10 - 19 ans.

**A S T E R È S**  
études, recherche & conseil économique

Asterès est un cabinet d'études économiques à la confluence de la recherche et du conseil. Le cabinet Asterès a été mandaté par Clariane pour conduire une étude dont l'objectif est d'estimer l'impact du vieillissement de la population sur l'évolution des dépenses de santé en France. Les économistes d'Asterès ont bénéficié d'une totale indépendance dans la conduite de cette étude.

## Clariane

Clariane représente la première communauté européenne de services de soins avec trois segments d'activité complémentaires (maisons de retraite médicalisées, établissements et services de santé spécialisés, domicile et habitat partagé). Forte de son réseau de plus de 1200 établissements implantés dans six pays, elle bénéficie d'une expertise reconnue dans le secteur du soin, de la santé et de l'accompagnement. La densité et la diversité de ses réseaux contribuent à l'attractivité de Clariane comme employeur de référence du secteur.

**666**

maisons de retraite médicalisées et 62 546 lits

—

**277**

cliniques de santé mentale ou de soins médicaux de réadaptation et 14 224 lits

—

**277**

établissements pour l'activité Domicile et habitat partagé

**63 000**

collaborateurs

—

**886 000**

patients et résidents accompagnés et soignés

—

**6**

pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas

Chiffres au 31 décembre 2024